



Assemblée Générale Ordinaire  
2 mars 2015

## RAPPORT FINANCIER 2014 « réalisé 2014 » & « budget prévisionnel 2015 »

### \*\*\*\* Année 2014 \*\*\*\*

L'ADA a clôturé l'Année 2014 avec un compte de résultats positif pour un montant de 539 €.

Ce résultat légèrement positif a pu être réalisé grâce à un appel à dons fait en septembre et qui a vraiment réussi, ainsi qu'à une aide exceptionnelle de la Metro, appel fait au moment où nous avons craint un fort déficit dû à des recettes prévisionnelles qui n'avaient finalement pas été concrétisées.

**Les charges :**      *réalisées 2013 : 146 600€ -*  
                                 *budgetisées 2014 : 152 720€ - réalisées 2014 : 136 154€    Soit : -12 %*

**L'essentiel des charges portent sur les aides aux demandeurs d'asile (transports, traductions, aide du CCAS) et les salaires.**

**Transports : (35 874€)** - le montant est un peu inférieure à celui de 2013. Mais, comme les années précédentes, nous ne pouvons toujours pas payer le retour. Les convocations à délai court de l'OFPRA pour les procédures prioritaires (environ 40%), nous amènent à acheter des billets SNCF au prix fort.

**Traductions : (13 677 €)** : la prévision (26 000 €) n'a pas été atteinte. En effet, le recrutement comme traducteur de Sunaj Durakovski en mai a permis de faire baisser notablement les dépenses de traductions.

**Honoraires du chargé de mission (12 000 €)** – En juin 2014, l'ADA a signé un CDI avec Olivier Tirard-Collet, sans pouvoir augmenter sa rémunération, mais cela lui assure une couverture sociale beaucoup plus correcte.

**Les charges de personnel (47 207€)** - L'embauche de Fanny Braud a évolué avec un CDI à 80% ETPT depuis février 2014 avec une augmentation de salaire.

Nous avons également procédé en mai à l'embauche à mi-temps de Sunaj Durakovski qui assure les traductions en plusieurs langues (macédonien, rom, serbe).

En revanche, nous avons dû renoncer au contrat de Redifé Durakovska pour l'entretien de bureau car, en mars, la préfecture n'a pas renouvelé sa carte de séjour ni son droit au travail.

**Les produits :**     *réalisés 2013 : 152 500 € -*  
                          *budgetisés 2014 : 152 720 € - réalisés 2014 : 136 693 €    Soit : -12%*

**Les Collectivités Territoriales (le Conseil Général, la Metro, la SMTC), les Communes de Grenoble, de Crolles et de Montbonnot-St-Martin, la Communauté des Communes du Grésivaudan, ainsi que les associations amies (le Diaconat Protestant, le Secours Catholique, l'ODTI, Amnesty International et la Ligue des Droits de l'Homme) ont maintenu leur soutien à l'ADA.**

La **Région Rhône-Alpes** a poursuivi son aide financière au titre de l'Emploi-Tremplin créé par Pôle Emploi et de l'Action Ville.

De nombreuses recherches de subventions ont été engagées en 2014 dont certaines se sont concrétisées début 2015.

Nous avons aussi bénéficié de l'aide de l'association « L'Archipel des Utopies » d'un montant de 3 000€.

Le CCAS de Grenoble finance les voyages à l'OFPRA et à la CNDA pour les demandeurs d'asile qui ne sont pas pris en charge dans un CADA ainsi qu'une aide pour chaque adulte (au maximum 40€) remise en 3 fois.

**Adhésions** : le nombre d'adhérents a augmenté (134 contre 107 en 2013).

**Dons** : les dons individuels ont fortement progressé (+ 25%) en particulier grâce à l'appel lancé en septembre et largement relayé par les adhérents.

Cela nous a permis d'arriver à l'équilibre, et même un peu plus.

Ce type de recettes est significatif pour l'ADA, puisqu'il représente le seul produit marquant notre indépendance.

***Nous tenons à exprimer nos chaleureux remerciements à tous nos partenaires, associations, adhérents et donateurs pour leur contribution à soutenir l'ADA dans son activité essentielle : le suivi défense des demandeurs d'asile en Isère.***

## **\*\*\*\* Perspectives Année 2015 \*\*\*\***

**Les charges : budgétisées : 152 340 €, soit + 10 % s/réalisé 2014**

**Les produits : budgétisés : 152 340€ soit + 11% s/réalisé 2014**

Comme chaque année, nous demeurons très réservés quant à l'évolution financière de notre budget pour cette nouvelle année 2015.

Si en 2014, le nombre des demandeurs d'asile a baissé de 13%, en janvier 2015 la progression était de + 24% par rapport à janvier 2014.

Mais cela n'augure absolument pas de l'évolution sur l'année.

Du côté des recettes, nous n'avons pas encore toutes les réponses pour les demandes de subventions et nous poursuivons la recherche de nouvelles ressources.

### **Les Charges :**

En termes de charges de personnel, nous sommes engagés avec 3 CDI : Fanny Braud, coordinatrice de l'Observatoire de l'Asile en Isère (OASIS) à 80% ETPT, Olivier Tirard-Collet, coordonnateur de l'ADA à 80% ETPT et Sunaj Durakovski, traducteur à 50% ETPT.

### **Les Produits :**

Nous espérons que la Région Rhône-Alpes poursuivra sa contribution pour l'Action Ville finançant en partie le poste d'Olivier Tirard-Collet . La Région finance aussi l'emploi-tremplin de Fanny Braud, mais le montant de ce dernier sera dégressif sur les 2 années restantes.

Le co-financement du poste de Fanny Braud fait l'objet de plusieurs démarches auprès de la Région, de l'Etat et de la Métro. Nous avons déjà un accord de la Région pour une subvention dans le cadre du Soutien aux Actions de Participation Citoyenne-SACP (en partenariat avec Modop).

Nous bénéficierons en 2015 de la réserve parlementaire de Michèle Bonneton, députée du Nord-Isère.

Nous avons sollicité l'aide de plusieurs communes de l'agglomération et de la région pour financer un projet de formation sur le thème de l'asile destinée aux bénévoles de différentes associations.

Nous espérons toujours un bilan positif en fin d'année et nous savons pouvoir compter sur le soutien de tous nos partenaires comme des bénévoles et des adhérents.

**\*\*\*\*\***